

Image not found or type unknown



Quel recours pour dommages suite à travaux dans un appartement ?

Par **Tellou**, le **05/07/2010** à **12:54**

Bonjour,
Un électricien est intervenu chez moi pour refaire l'électricité à neuf. Il n'a pas protégé le parquet malgré mes consignes répétées et l'a donc abîmé.
Suis-je en droit d'exiger de sa part une remise en état du parquet (ponçage / vitrification)?
Quelle est la marche à suivre?
Une simple LRAR suffit-elle?
Merci pour votre aide, cordialement.